

1. Financement de la classe découverte : Classe ULIS et CM1 en Bourgogne (présentation et demande de participation citoyenne)

Interdiction de prendre les transports en communs pour les sorties.

Chantier médiéval Moyen âge, Druyes les belles Fontaines, Château de Guédelon, Château de Saint Fargeau, carrière d'Aubigny.

Première sortie de 4 jours et 3 nuits pour la classe ULIS, Unité Localisée pour l'Inclusion scolaire (enfants en situation de handicap ou atteints de maladie invalidantes) + Un CM1 de l'école Jules Ferry.

La caisse des Ecoles ne peut pas financer toutes les sorties des écoles de Bagnolet. Les parents et les enseignants avec les élèves organisent donc des ventes de Crêpes, une bourse aux jouets & vide grenier est organisé aux Coutures le vendredi 8 décembre à partir de 16h30.

Coût par élève : environ 325 euros (10.000 en tout)

Une urne est à la disposition des personnes présentes au Conseil de Quartier pour participer.

2. Centre de quartier des Coutures. Activités.

Nous avons demandé lors du dernier conseil de quartier à Djaffar Ouaked de venir nous présenter de projet tri-annuel du Centre de quartier. Nous avons déploré à cette occasion le manque de participation des plus jeunes gens au Conseil de Quartier.

Alain Cauchois et des représentants de l'Association Les Couturiers (association locale créée en 2015) sont les invités de ce Conseil de Quartier.

Alain Cauchois présente les actions du centre Social autour de 2 axes :

Actions Sociales :

- *Préparation du renouvellement du projet social pour l'agrément de la CAF autour du « vivre ensemble »*
- *Cours de Français*
- *Diverses aides et outils pour l'accompagnement de projets*

Activités pour tous les habitants :

- *A destination de la jeunesse*
- *A destination des familles*

- °Organisation de soirées de soutien pour les voyages scolaires
- °Rendez-vous sur le thème de la citoyenneté
- °Organisation d'activités sur la Place de la Fraternité (vide greniers...)
- °Soutien à différents projets à destination de tous les habitants.
- °En janvier-février 2018 : actions «hors les murs» pour questionner les habitants sur leur vision du quartier et leurs envies.

- Deux représentants (Fredah Boukara et Moussa Ndiaye) de l'Association « Les Couturiers » (créée en mars 2015) accompagnée par Alain Cochois présentent leur activité et leurs projets :

L'association a à l'heure actuelle environ 55 adhérents. Son but est de promouvoir des activités sportives, culturelles et sociales.

*L'association s'adresse aux jeunes des coutures (2 tranches d'âge) :
Projets ludiques pour les 14/17 ans
Projets citoyens pour les 18/25 ans*

-Il est posé la question de savoir si Les Couturiers sont en contact avec le collège Politzer de Bagnolet ?

Cela fait partie des projets d'aller se présenter, par ailleurs une jeune femme stagiaire à la direction à la jeunesse à la Mairie, s'engage à travailler avec l'association. Une réunion est prévue. L'idée est de partir d'exemples de réussites personnelles et de créer une dynamique depuis le quartier des coutures vers les autres quartiers de Bagnolet. La volonté de l'Association reste l'ouverture et l'indépendance. L'idée de sa fondation vient d'anciens animateurs avec la volonté de partager la réussite des jeunes issus du quartier.

L'association va proposer de l'aide grâce à :

- ° la création d'ateliers d'accompagnement avec des professionnels pour les lycéens.
- ° L'organisation de sorties dans des musées ou au théâtre/opéra.
- ° L'abonnement à des journaux et leur mise à disposition

Les couturiers sont en train de créer un site internet et d'une adresse mail pour la diffusion d'informations.

Enfin une réunion d'information aura lieu le 22 décembre à 20h au centre des Coutures.

-Comment est financée l'association ? Dépend-elle du Centre social ou est-elle indépendante financièrement ?

L'association souhaite être indépendante et recherche du financement par mécénat.

3.Travaux de réhabilitation du 50 rue Edouard Vaillant : résultat de la consultation règlementaire et début des travaux.

Nous avons pris note que le coût total de l'opération était in fine de 4 millions dont 3,625 pris en charge par l'OPH ce qui implique une augmentation des loyers qui passerait de 2,734 €/m² à 3,679 €/m² de surface corrigée avec une augmentation progressive. (ex : un T3 de 67 m² soit 106 m² de surface corrigée passerait de 290 € à 390 € par mois). Hors APL qui devrait prendre en compte cette augmentation ;

Qu'a donnée in fine la consultation règlementaire des habitants du 50 quant aux travaux de réhabilitation ? (cette dernière devant avoir eu lieu fin 2016)

Début 2017 il était prévu le choix d'un maître d'œuvre avec un début de travaux fin 2017

Le Projet de réhabilitation a -t-il une chance d'aboutir ?

La parole est donnée à Madame Pascale Mercier, directrice du développement à l'OPH de Bagnolet :

Tout d'abord une réunion publique d'information va avoir lieu le 12 décembre au centre de quartier afin de présenter l'ensemble du projet.

L'année 2017 a été consacrée à tous les travaux de diagnostics obligatoires (dont amiante etc..) ainsi qu'à un gros travail avec la maîtrise d'œuvre (une agence des Coutures) qui connaît parfaitement le bâtiment.

L'enquête sociale a bien eu lieu mais seulement 30 % des locataires ont répondu si bien qu'il a fallu relancer une enquête en faisant un travail long de porte à porte.

Il y a donc un aveu sur le retard pris mais toutes ces phases sont importantes. Par ailleurs le point essentiel et très compliqué à dénouer consiste dans la résidentialisation (souhaitée notamment pour des raisons notamment de sécurité) des parties communes.

En ce qui concerne l'augmentation des loyers, il y a encore l'attente de la confirmation du coût réel des travaux.

Enfin vis-à-vis du trafic et de la sécurité : il y a des renforts policiers sur le secteur Vaillant – passage des italiens. L'OPH pratique des expulsions locatives de manière régulière + dans le cadre d'un partenariat Ville-Etat-Région la municipalité va procéder au déploiement de la vidéo-protection.

-Une maintenance est-elle prévue pour le maintien du bâti après les travaux afin d'éviter une dégradation trop rapide et déjà vécue ?

Il y a déjà un entretien même s'il n'est pas suffisant...

4. Réhabilitation de l'école Jules Ferry.

Nous avons été alertés du retard pris pour des raisons diverses : Plan d'implantation de l'école provisoire, adaptation aux doublements des classes de CP et CE1 etc.) + Poids de la Municipalité sur la sectorisation du nouveau Collège car cela aura un impact sur FERRY et sa « fréquentation »

Le nouveau calendrier était le suivant : été 2018 démarrage de l'implantation de l'école temporaire

Deux tranches de travaux de 18 mois
Livraison Maternelle : septembre 2020
Livraison élémentaire : septembre 2022

Or le communiqué du 18 novembre dernier concernant le groupe scolaire Paul Langevin est alarmant.

Quid du calendrier sera t'il finalement respecté ?

Quid du budget voté dédié à Ferry ? Sans compter les élections municipales qui devraient intervenir en plein milieu des choix budgétaires...

L'état des écoles à Bagnolet et environs (collège compris) est terrible (Cf Pulitzer, Travail, Ferry 2 à Montreuil et le collège de Vincennes Saint-Exupéry (solvants chlorés) : n'y a-t-il pas une sorte de coalition à former pour demander une intervention de l'Etat ?

Le calendrier ne pourra pas être respecté car l'école Langevin est devenue une urgence absolue (6 classes de Langevin ont été délocalisées à cause de la dangerosité et la menace d'effondrement). Il y a évidemment un problème de budget et la ville ne peut pas faire tout en même temps. Avec la suppression de la taxe d'Habitation, 83 % des bagnoletais ne paieront plus cet impôt sans pour autant que l'on sache comment l'Etat compte compenser cette perte pour la municipalité.

Les travaux de Ferry sont toujours à l'ordre du jour mais avec un décalage de 2 ans à 2 ans et demi.

La municipalité va anticiper la mise en place de l'école temporaire sur le terrain de l'évêché et la prolongera pour Ferry. Dès 2018, Langevin sera délocalisé dans l'école provisoire. Le coût de reconstruction de Langevin s'élève à 10 millions d'euros. Il y a aussi la rénovation de l'école Pêche d'or.

Le budget prévu pour Ferry doit donc être décalé.

Le Conseil d'Ecole demande à ce que certains travaux soient faits depuis presque 10 ans. Nous avons convaincu tout le monde d'être patient et d'attendre les travaux de réhabilitation afin de ne pas ajouter de coûts supplémentaires. Avec ce retard, il est important de répondre au moins à certains d'entre eux

Une réunion aura lieu à ce sujet au mois de mars.

5. Réaménagement de la Porte de Montreuil

Il semble que les plans aient à nouveau changés avec un budget moins important.

Comment Bagnolet participe ?

Non le budget de 40 millions d'euros reste le même. Le dernier projet semble remporter l'assentiment du plus grand nombre (consultable sur le site de la mairie du 20ème arrondissement). Bagnolet est présent. Le début des travaux est prévu pour 2019. Toute la zone derrière les puces fait partie d'un périmètre

d'étude avec une Etablissement Publique Foncier afin de définir par exemple les zones à préempter ou non. Le but pour Bagnolet est de maîtriser le développement de cette zone. Fin 2018, une étude de faisabilité sera présentée dans un objectif de cohérence de l'ensemble.

6. PNRQAD Avis d'enquête publique

A la suite de la dernière réunion publique du 27 septembre 2017 et en respect du nouveau PLU :

- Secteur Ferry : on passe de 62 logement dont 22 sociaux à 49 logements dont 18 sociaux.
- Secteur Robespierre : 39 logements dont 14 sociaux à 34 logement dont 12 sociaux
- Edouard Vaillant/Victor Hugo : 6 à 5 logements sociaux
- Etienne Marcel : 27 dont 10 sociaux à 23 dont 8 sociaux

Financement : Qu'en est-il du déficit d'opération de 7 Millions ?

Les avis d'enquêtes publiques sont obligatoires sur chaque secteur et sont donc lancés. Le déficit d'opération sera finalement moins important que prévu ce qui est une bonne nouvelle.

7. Circulation et sécurité dans le quartier. Point sur le « cheese truck » de la Place de la Fraternité

Intervention du propriétaire du Cheese Truck de la place de la Fraternité qui a fait l'objet d'attaques violente de la part d'un individu connu des services de police. La municipalité et les habitants lui renouvellent leur soutien. Il est toutefois souligné que la Place de la Fraternité dépend de la ville de Montreuil. Les élus ont proposé des rendez-vous au propriétaire pour en discuter.

8. Questions diverses.